

## **Prosodie et ordre des constituants dans l'énoncé en Arabe Standard Moderne**

Mourad Mawhoub

mourad.mawhoub@caramail.com

Tél. : 063241435

Département d'Arabe (Section : linguistique)

Faculté des Lettres – Béni Mellal

Université Cadi Ayyad (Maroc)

### **Résumé - Abstract**

L'objet de cet article est l'étude du rôle de la prosodie dans l'organisation syntaxique et énonciative de l'énoncé en Arabe Standard Moderne. Il s'agit d'une analyse phonétique (acoustique) de la structure prosodique dans certains énoncés déclaratifs fonctionnant dans différents contextes syntaxiques et discursifs.

The purpose of this article is the study of the role of the prosody in the organization of the utterance at the syntactic and discourse levels in Modern Standard Arabic. We present the results of a phonetic (acoustic) analysis of the prosodic structure of some declarative sentences, which occur in different syntactic and pragmatic contexts.

### **Mots Clés - Keywords**

Analyse phonétique / acoustique - prosodie – syntaxe – énonciation/pragmatique – intonation – accent - focalisation – focus – test d'acceptabilité.

Phonetic / acoustic analysis – prosody – syntax – discourse/pragmatics – intonation – accent – focalization – focus – test of acceptability.

### **1 Introduction**

L'objectif de cet article est la présentation des résultats d'une analyse phonétique, de type acoustique, d'un corpus constitué d'énoncés en Arabe Standard Moderne (A.S.M.). Nous essaierons de montrer le rôle de la prosodie dans la structuration syntaxique et énonciative de l'énoncé en A.S.M. Nous voulons par-là étudier l'interrelation entre la prosodie et l'agencement des constituants au sein de l'énoncé, c'est-à-dire élucider le rôle des facteurs prosodiques – en particulier l'intonation et l'accentuation – dans la concaténation des constituants morfo-syntaxiques de l'énoncé et dans l'organisation énonciative du message.

Notre hypothèse de départ est que la prosodie représente un moyen puissant dans l'organisation linéaire et hiérarchique de nos expressions verbales. Celles-ci véhiculent un flot d'informations de types divers.

## 2 Dimension prosodique de la parole

La parole constitue sans aucun doute le moyen privilégié de la communication entre les êtres humains. Elle est le véhicule fondamental de l'expression linguistique. C'est un acte phonatoire qui évolue, linéairement, dans le temps (une suite de sons) et est organisé, hiérarchiquement, par des événements tonals suivant un rythme donné. Ces deux aspects linéaire et hiérarchique représentent, de ce fait, les deux dimensions fondamentale et constitutive de la parole : sa couche **segmentale** et sa structure **prosodique** (ou **supra-segmentale**). Ces dimensions assurent ainsi l'organisation contrastive (syntagmatique) et oppositive (paradigmatique) des unités linguistiques dans la chaîne de la parole.

La prosodie constitue un ensemble d'éléments ou facteurs qui assignent à la parole son enveloppe « musicale ». Elle englobe tous les gestes mélodiques, dynamiques et temporels que manipulent des phénomènes tels l'intonation, l'accentuation, le ton, la pause et le rythme. Ces formes linguistiques possèdent une substance prosodique continue qui est modélisée par un faisceau de traits ou paramètres acoustiques (dits aussi paramètres prosodiques) que sont : la fréquence fondamentale (Fo), l'intensité (I) et la durée (D). Dans la parole continue, ces paramètres sont concrétisés respectivement par des configurations mélodiques ou tonales, des courbes ou lignes d'intensité et par des profils ou gabarits temporels.

La prosodie a une fonction organisatrice dans la parole. Elle assure l'actualisation, l'intégration, la validation et l'hiérarchisation des unités linguistiques. Elle crée, également, des cohésions entre ces unités au sein des entités plus larges (énoncés, paragraphes, textes ou discours). Elle constitue, en outre, un moyen approprié dans l'expression émotive et attitudinale. Elle sert également à la délimitation des genres phrastiques (assertion, interrogation, ordre..).

## 3 Organisation trilogique de l'énoncé

La linguistique d'aujourd'hui se caractérise par la prise en compte de plusieurs niveaux dans l'analyse des productions verbales. Certains linguistes, de diverses obédiences, optent pour une double organisation (structure profonde / structure superficielle chez N. Chomsky<sup>1</sup> ; énoncé / message chez J. Perrot<sup>2</sup> et I. Fougeron<sup>3</sup> ; axiologie et sémantique de l'énoncé / axiologie et sémantique du message chez A. Leguil<sup>4</sup> ; niveau de la relation syntaxique / niveau de la relation « lectique » (thème-rhème) chez D. Cohen<sup>5</sup>, etc.).

---

<sup>1</sup> Chomsky, N. (1965) : **Aspects de la théorie syntaxique**, p. 13. (trad. fr.)

<sup>2</sup> Perrot, J. (1978) : *Fonctions syntaxiques, information*, **Bulletin de la Société Linguistique de Paris (B.S.L.P.)** 73 (1), p.87.

<sup>3</sup> Fougerson, I. (1986) : **Analyse prosodique de la phrase assertive russe à un, à deux et à trois composants**, Thèse d'Etat, Université de Paris III.

<sup>4</sup> Leguil, A. ( 84) : *Une mutation syntaxique en français et en kabyle*, **B.S.L.P.** 79 (1), pp. 323-324. (cité par J. Feuillet (87).

<sup>5</sup> Cohen, D. (1970) : **La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique – Etudes de syntaxe historique**, 23, édition Peeters, Leuven-Paris.

D'autres proposent une triple organisation dont l'appellation diffère d'un auteur à un autre. Ainsi, G. Lazard<sup>6</sup> envisage trois plans : 1) le plan du contenu sémantique, 2) le plan des relations grammaticales (plan de l'« actance » ou de relations « actantielles » et 3) celui de l'articulation thème-rhème ou « visée communicative ». C. Hagège<sup>7</sup> entrevoit trois « points de vue » qu'il faut, selon lui, distinguer malgré l'étroite de leurs liens, à savoir : 1) le point de vue morpho-syntaxique, 2) le point de vue sémantico-référentiel, et 3) le point de vue énonciatif-hiérarchique. J. Feuillet<sup>8</sup> reprend ces trois points de vue tout en précisant leurs unités d'analyse que sont respectivement : la phrase (ou phrasème), la proposition et l'énoncé.

Quant à nous, l'analyse des faits linguistiques – dont les phénomènes prosodiques – doit émaner d'une distinction entre trois plans organisationnels que sont :

- 1) **le plan grammatical** ou plan des relations et des fonctions morpho-syntaxiques et sémantiques ;
- 2) **le plan prosodique** ou plan de la structuration prosodique (variations prosodiques globales (faits d'intonation), locales (faits d'accentuation) et profils rythmiques des événements prosodiques) ;
- 3) **le plan énonciatif** ou plan de l'organisation pragmatico-discursive de l'information.

A ces trois plans correspondent respectivement trois unités analytiques : *la phrase, l'énoncé et le message*.

La phrase est une unité linguistique abstraite qui constitue un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours<sup>9</sup> ; alors que l'énoncé représente une réalisation phonique que produit un sujet parlant et entend un auditeur. C'est une production linguistique acceptée par les locuteurs natifs comme complète et possédant une intonation reconnue comme liée à ce fait<sup>10</sup>. Le message est une unité qui véhicule l'information linguistique destinée par un locuteur à un (des) allocutaire(s). C'est une unité porteuse d'éléments partageant cette information à des degrés différents.

## 4 Analyse phonétique

### 4.1 Protocole expérimental

Nous avons construit une phrase verbale qui contient un verbe, un sujet, un complément d'objet direct, un adverbe de temps et un adverbe de lieu. La phrase construite est la suivante :

(قرأ عيسى كتاباً صباحاً في البيت)

qara?a ε i:sa: kita:ban saba:han fil bajt    verbe    sujet    c.o.d.    adv. temps    adv. lieu  
accomp.    nom.    acc.

a lu-il    Issa    un livre    le matin    à la maison

« Issa a lu un livre le matin à la maison ».

---

<sup>6</sup> Lazard, G. (1985) : *Les variations d'actance et leurs corrélats*, **Actance 1**, p. 34, CNRS (équipe RIVALC), Paris.

<sup>7</sup> Hagège, C. (1982) : **La structure des langues**, p. 27. et Hagège, C. (1986) : **L'homme de paroles**, p. 356.

<sup>8</sup> Feuillet, J. (1987) : *L'organisation des trois points de vue*, **B.S.L.P. 82**, p. 1.

<sup>9</sup> Ducrot, O. (1980) : **Les mots du discours**, éd. Minuit, Paris, p. 5.

<sup>10</sup> Hagège, C. (1982) : **La structure des langues**, p. 27.

Nous avons présenté des questions écrites à 100 personnes et portant chacune sur un des termes de cette phrase. Le profil des « juges » était varié : des enseignants de la langue arabe des cycles secondaire et universitaire ainsi que des étudiants du département d'Arabe. Nous avons changé, chaque fois, l'ordre des termes et nous avons demandé à ces personnes de choisir la phrase-réponse qui leur semble compatible avec la question posée. Nous avons retenu pour l'analyse phonétique les phrases qui ont obtenu le score le plus large. Le but de ce test d'acceptabilité était de s'assurer de la bonne formation grammaticale des phrases sélectionnées. Les résultats du test sont donnés dans l'annexe.

Les phrases qui ont obtenu les scores les plus importants sont :

(1) (عيسى قرأ كتابا صباحا في البيت)

[ε i:sa: qara?a kita:ban saba:han fil bajt]

sujet verbe c.o.d. adv. temps adv. lieu

nom. accomp. acc.

Issa a lu-il un livre le matin à la maison

« Issa a lu un livre le matin à la maison ».

(2) (قرأ عيسى كتابا صباحا في البيت)

[qara?a ε i:sa: kita:ban saba:han fil bajt]

verbe sujet c.o.d. adv. temps adv. lieu

accomp. nom. acc.

a lu-il Issa un livre le matin à la maison

« Issa a lu un livre le matin à la maison ».

(3) (قرأ عيسى كتابا في البيت صباحا)

[qara?a ε i:sa: kita:ban fil bajti saba:han] verbe sujet c.o.d. adv. lieu adv. temps

accomp. nom. acc.

a lu-il Issa un livre à la maison le matin

« Issa a lu un livre le matin à la maison ».

(4) (قرأ عيسى كتابا صباحا في البيت)

[qara?a ε i:sa: kita:ban saba:han fil bajt] verbe sujet c.o.d. adv. lieu adv. temps

accomp. nom. acc.

a lu-il Issa un livre le matin à la maison

« Issa a lu un livre le matin à la maison ».

(5) (قرأ عيسى كتابا صباحا في البيت)

[qara?a ε i:sa: kita:ban saba:han fil bajt] verbe sujet c.o.d. adv. temps adv. lieu

accomp. nom. acc.

a lu-il Issa un livre le matin à la maison

« Issa a lu un livre le matin à la maison ».

Deux locuteurs marocains ont été enregistrés. Les enregistrements se sont déroulés dans les studios de la Radio Nationale Régionale de la ville de Marrakech. L'analyse phonétique a été réalisée à l'aide du programme «Winpitch». Les valeurs des paramètres données au cours de l'analyse représentent des valeurs moyennes calculées à partir des réalisations des deux locuteurs.

## 4.2 Résultats

### 4.2.1 Caractéristiques prosodiques générales des énoncés

Les cinq phrases déclaratives représentent, sur le plan prosodique, des énoncés constitués de cinq composants prosodiques. Le composant prosodique est une unité lexicale autonomisée

par l'accent tonique (lexical) et assumant une fonction syntaxique<sup>11</sup>.

La structure prosodique de l'énoncé, qui résulte des variations prosodiques globales (intonation) et locales (accentuation), selon E. Garding<sup>12</sup> dans son « Lund Model », est représentée acoustiquement par un schéma tri-paramétrique.

Pour la configuration mélodique de chaque énoncé, nous avons établi une description des contours de la Fo (Fréquence fondamentale) à partir des points-clés suivants : attaque initiale du contour – maxima des noyaux syllabiques – queue du contour. Ces points-clés nous ont permis de saisir les variations locales liées au phénomène de l'accent en relation avec les variations intonatives globales.

Les cinq énoncés présentent une configuration mélodique montante-descendante qui reflète leur modalité phrastique (déclaration). Dans chacun de ces énoncés, un seul composant bénéficie d'une proéminence prosodique, en particulier mélodique, sur sa syllabe accentuée qui devient ainsi **le centre prosodique** de l'énoncé.

Nous remarquons que dans l'énoncé (1), le comportement prosodique du composant [εi:sa:] mérite plus de commentaire. L'accent tonique interne (lexical) de ce composant frappe la première syllabe [εi:] , si l'on suit les règles d'accentuation de Djamel-Eddine Kouloughli<sup>13</sup> qui stipule que dans les mots bi-syllabiques, l'accent est attribué à la syllabe pénultième quelque soit la longueur des deux syllabes. Alors que Abdelhamid Zahid<sup>14</sup> considère, en se basant sur des tests de perception, que l'accent est assigné, tout d'abord, en fonction du poids syllabique. Dans les bi-syllabiques à poids égale (par exemple, le cas des deux syllabes dans [εi:sa:]), l'accent affecte la dernière syllabe du mot (ici la syllabe : [sa:] ).

L'arabe est une langue à accent fixe car ses règles d'accentuation sont régies par le facteur du poids syllabique, qui rend prévisible la place de l'accent dans le mot. Selon l'étude de Zahid, le paramètre acoustique prépondérant dans la réalisation phonétique de l'accent est la Fo. Ceci dit, la proéminence accentuelle en arabe est une proéminence essentiellement mélodique. De ce point de vue, le pic mélodique dans le composant prosodique [εi:sa:] devrait être porté par la seconde syllabe [sa:] , alors que c'est la première syllabe [εi:] qui reçoit la valeur mélodique maximale. Ce fait va à l'encontre de la règle de Zahid et corrobore celle de Kouloughli.

Toutefois, nous optons pour les règles de Zahid puisque ce dernier a formulé ses règles d'accentuation en s'appuyant sur des tests de perception et en vérifiant empiriquement ses règles. Quant à l'étude de Kouloughli, elle ne précise pas les fondements de ses formulations, ce qui nous incite à qualifier ces fondements d'« intuitions » malgré leur intérêt du point de vue descriptif et historique.

Ceci dit, nous sommes amené à trouver une explication au comportement mélodique des deux syllabes du composant [εi:sa:].

---

<sup>11</sup> Fougeron, I. (1984) : *Le paradigme des phrases à deux composants*, **IVe Colloque de linguistique russe**, Institut d'études slaves – Université de Toulouse-Le-Mirail, p. 139.

<sup>12</sup> Garding, E.(1993) : *On Parameters and Principles in Intonation Analysis*, **Working Papers**, 40, pp. 25-47.

<sup>13</sup> Kouloughli, J.E. (1975) : *Contribution à l'étude de l'accent en arabe littéraire*, **Annales de l'Université d'Abidjan**, Série H Linguistique, pp. 115-130.

<sup>14</sup> Zahid, A. (1990) : **L'accent en arabe standard moderne : analyse acoustique, perceptive et articulatoire**, thèse de doctorat, Université de Paris 7.

Nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle les rapports qui s'établissent au sein de l'énoncé entre l'accentuation et l'intonation sont sujets de deux mécanismes : **le syncrétisme** et **la discordance**. Le composant [εi:sa:] présente un cas de conflit entre les structures accentuelle et intonative. La structure intonative ne reflète pas la structure accentuelle. Cette situation est due probablement à deux facteurs :

1- La syllabe [sa:] est suivie de la syllabe accentuée [qa] du deuxième composant [qara?a], ce qui a entravé sa non accentuation, vu le voisinage des deux syllabes accentuées. Cet état s'explique phonologiquement par le « **principe d'évitement d'antagonisme** » chez les partisans de la phonologie métrique et par le « **principe du contour obligatoire** » (OCP) chez les adeptes de la phonologie auto-segmentale. Ces deux principes interdisent la juxtaposition de deux éléments identiques sur la même ligne (A B, si et seulement si A ≠ B). Dans notre cas, il y a eu un déplacement ou plutôt un transfert de l'accent sur la syllabe pénultième [εi:].

2- La syllabe [εi:] occupe une position initiale dans l'énoncé, ce qui la fait bénéficier d'un accroissement mélodique que l'on peut rapprocher du terme d'« **ictus mélodique** » dont parle M. Rossi<sup>15</sup> à propos du français.

Cette situation conflictuelle entre l'accentuation et l'intonation démontre l'aspect interactif et dynamique de la structure prosodique de l'énoncé et confirme que les catégories prosodiques ne sont pas des primitives phonologiques.

La courbe d'intensité<sup>16</sup> présente dans chaque énoncé une forme croissante-décroissante. Elle ressemble à la configuration mélodique.

Sur le plan temporel, les syllabes bénéficient d'allongements importants selon leur caractère prosodique (syllabes accentuées), leur constitution segmentale (syllabes longues) et leur position dans l'énoncé (syllabes finales : allongement pré-pausal).

Nous remarquons, également, dans l'énoncé (1), la réalisation d'une pause après le composant [εi:sa:]. Cette pause entraîne une certaine dislocation de ce composant par rapport aux autres composants de l'énoncé.

#### 4.2.2 Prosodie et opérations syntaxiques

Dans l'énoncé (1), le constituant « ε i:sa: » (Issa) constitue le noyau sur lequel porte la question introduite par le morphème interrogatif « man » (qui). Il représente, sur le plan syntaxique, un topique-sujet qui occupe une position externe, c'est-à-dire en dehors du domaine thématique du prédicat qui le théta-marque en termes de la grammaire générative<sup>17</sup>. L'accord est riche entre le syntagme nominal « ε i:sa: » et le verbe qui le suit « qara?a ». Il concerne le genre, le nombre et la personne. Ainsi, en arabe, l'accord s'enrichit lorsque le sujet précède le verbe ou ne se réalise pas lexicalement ; alors qu'il s'appauvrit quand le sujet

<sup>15</sup> Rossi, M. (1985) : *L'intonation et l'organisation de l'énoncé*, *Phonetica* 42 (2-3), pp. 135-153 ; Rossi, M. (1987) : *Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané*, *Etudes de Linguistique Appliquée* 66, pp. 20-48 & Rossi, M. (1999) : *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Ophrys, Paris.

<sup>16</sup> Nous signalons que nous avons présenté les valeurs de ce paramètre telles qu'elles sont données par le « Winpitch » sans les modifier bien qu'elles soient moins basses que dans la parole ordinaire.

<sup>17</sup> Khairi, A. (1996) : *A propos de l'identification des catégories vides en arabe : sujet vs objet*, *Recherches en linguistique arabe*, (préparé par A. Chouta et A. Jahfa), Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sick-Casablanca), p. 192

apparaît dans sa position de base après le verbe<sup>\*</sup>. En arabe, le verbe et le sujet ne s'accordent pas en nombre puisque le verbe occupe la position initiale. Mais cet accord devient obligatoire dans le cas où le syntagme nominal occuperait une position pré-verbale. Cela montre que ce SN n'est pas un sujet déplacé mais plutôt un topique. Quant au sujet, il est représenté par une catégorie vide [e]<sup>18</sup> définie par l'accord incorporé dans le verbe.

Le SN « **ε i:sa:** » est lié à un pronom « **a** » dans « qara?a », c'est-à-dire que cet élément pronominal coïncide avec le SN. Il redouble la position du sujet absent (non réalisé lexicalement). C'est pour cela que « **ε i:sa:** » est un topique-sujet engendré basiquement dans sa position de surface<sup>19</sup>. Il n'est pas un constituant déplacé et laissant une trace dans son verbe « qara?a ». La catégorie vide [e] occupe alors la position du sujet. De ce fait, on ne peut pas considérer le SN « **ε i:sa:** » comme étant un sujet, autrement le verbe « qara?a » aurait deux sujets, ce qui n'est pas possible.

Dans l'énoncé (3), l'élément sur lequel porte la question (l'adverbe de temps « **laba:han** ») occupe la dernière position dans la phrase. Il a été placé après l'adverbe de lieu « filbajt ». Cette opération syntaxique est appelée un « brouillage » (en anglais : « scrambling »).

Nous avons vu précédemment que la topicalisation représente une opération formelle en vertu de laquelle on déplace une catégorie syntaxique majeure (major category), comme les syntagmes nominaux ou les syntagmes prépositionnels ou adjectivaux, de l'intérieur de la phrase à un lieu externe, par exemple<sup>20</sup> :

« ?a lla:ha ?adεu: » Dieu j'implore (J'implore Dieu).

« ?ijja:ka naεbudu » Toi nous t'implorons (Nous t'implorons toi (Dieu)).

« fi dda:ri wažadtuhu » dans la maison je l'ai trouvé (Je l'ai trouvé dans la maison).

Abdelkader Fassi Fehri stipule que cette opération de déplacement a lieu avant le verbe ; elle lie une position dans une projection maximale à une position extérieure à cette projection. Elle s'exprime par la voie d'une transformation de déplacement ou de transfert. Celle-ci peut être formulée comme suit :  $x a y \rightarrow 2 \ 1 \text{ trace } 3$

Or le brouillage concerne les changements de l'ordre qui se produisent après le verbe et modifie localement l'ordre des compléments. Le domaine de la règle du brouillage est une seule projection et cette règle ne s'applique qu'à des « nœuds sœurs » (sister nodes)<sup>21</sup>, alors que la topicalisation (ou la focalisation selon certains syntacticiens) ne lie pas entre deux « sister nodes » mais plutôt entre une position externe et une autre interne. En d'autres termes, la topicalisation est considérée comme une opération transformationnelle de déplacement externe<sup>22</sup>. Fassi Fehri considère que la règle du brouillage n'a pas d'impact sur la forme logique de la phrase, elle est, de ce fait, une règle stylistique non transformationnelle. Elle est située, selon lui, dans la composante phonologique et non dans la composante syntaxique<sup>23</sup>.

---

\* Les études syntaxiques qui ont traité le problème de l'ordre en arabe ont affirmé que l'ordre basique de la phrase dans cette langue est le suivant : Verbe Sujet Objet (voir entre autres A. Fassi Fehri et A. Khairi ; cf. bibliographie).

<sup>18</sup> Khairi, A. : (1996, p. 197)

<sup>19</sup> Khairi, A. : (1996, p.195)

<sup>20</sup> Fassi Fehri, A. (1985) : **Linguistique et langue arabe** (rédigé en langue arabe), éd. Toubkal, Casablanca, p. 114.

<sup>21</sup> Fassi Fehri, A. (1985, p.124 )

<sup>22</sup> Fassi Fehri, A. (1982) : **Linguistique arabe : forme et interprétation**, p. 46.

<sup>23</sup> Fassi Fehri, A. (1985) : p. 127-128.

Nous constatons à partir des énoncés (1), et (3) que la prosodie intervient en parallèle avec la syntaxe dans l'actualisation et l'organisation des énoncés et dans le marquage prosodique des constituants. Ce marquage renforce le fonctionnement syntaxique de ces constituants. Il s'agit donc d'une coopération entre les deux plans prosodique et syntaxique.

#### 4.2.3 La prosodie « agit seule »

Dans l'énoncé (2), le SN « **kita:ban** » constitue l'élément autour duquel s'organise la question initiée par le mot interrogatif « **ma:ða :** ». Il assume la fonction du complément d'objet direct et occupe sa position ordinaire (interne) dans la phrase.

L'énoncé (4) présente, syntaxiquement, l'ordre canonique. Le constituant sur lequel porte la question (l'adverbe de lieu : [**filbajt**]) n'a subi aucun déplacement ou transformation. Les résultats du test de perception montrent que l'énoncé (4) a connu la concurrence d'autres énoncés-candidats (25 % - 21 % - 15 %) qui ont reçu des modifications concernant la place de l'adverbe de lieu [**filbajt**] (brouillage et topicalisation).

L'énoncé (5) est une réponse à une question axée sur l'événement du verbe, c'est-à-dire sur la nature du prédicat verbal. C'est une phrase verbale dans laquelle le verbe occupe sa place habituelle (initiale), suivi du sujet, du complément d'objet direct et des satellites (adverbes de temps et de lieu). Cette structure syntaxique n'a fait l'objet d'aucune opération affectant son ordre linéaire.

Nous remarquons dans ces énoncés que la prosodie « agit et opère seule » dans la mise en relief des constituants sans intervention de la syntaxe, puisque l'ordre syntaxique reste invariant et neutre. Il n'y a eu ni dislocation syntaxique externe, ni mouvement syntaxique interne.

#### 4.2.4 Poids prosodique et poids énonciatif

L'analyse phonétique des cinq énoncés montre que les composants marqués prosodiquement représentent des **centres prosodiques** au sein des énoncés. Cette spécification prosodique exagérée renforce leur poids énonciatif. Ceci dit, ces composants portent **une focalisation rhématique**. Le **focus** assigné à ces composants est de type **nouveau**, c'est-à-dire un **focus de nouveauté** (« focus of new » selon Simon Dik<sup>24</sup>). Il est attribué à l'élément qui porte l'information nouvelle dans le message. Cet élément constitue le centre d'intérêt du locuteur qui procède à sa mise en relief. Ce constituant représente l'information sollicitée dans la question formulée par l'allocutaire.

Sur le plan énonciatif, tous les cinq énoncés représentent des messages. Ainsi, l'énoncé (1) véhicule **un message non segmenté**, c'est-à-dire un message contenant un seul constituant rhématique et présentant ainsi la structure suivante :

**message = monorhème** → rhème = noyau + (éléments de reprise)

Le constituant [**ɛi:sa:**] représente le noyau rhématique du message. Les autres constituants (qara?a – kita:ban - ʌba:han – filbajt) sont des éléments de reprise présents dans le contexte précédant la réponse (la question). Le locuteur peut ne pas les réaliser et se contenter uniquement du constituant [**ɛi:sa:**], sans pour autant nuire à l'intelligibilité du message.

<sup>24</sup> Dik, S.C. (1978) : **Functional Grammar**, Amsterdam, North-Holland.



L'énoncé (2) constitue, sur le plan énonciatif, **un message segmenté**, c'est-à-dire un message à deux constituants dont la structure est la suivante :

<b>message = (thème) + rhème</b> → rhème = noyau + (éléments de reprise)
--

Le premier constituant du message représente **un thème-support** et **une information ancienne**. Il comprend à la fois le verbe « qara?ʔa » et le sujet « ʔi:sa: ». Le c.o.d. « **kita:ban** » est le noyau du rhème qui porte le focus de nouveauté. Quant aux deux adverbes de temps « ʔaba:ʔan » et de lieu « filbajt », ils sont des éléments de reprise déjà présents dans la question. Ils peuvent être supprimés sans nuire à la compréhension du message. Le locuteur peut ne répondre que par le c.o.d. « **kita:ban** » qui porte le focus.

Dans l'énoncé (3), le composant [ʔaba:han] est le constituant focalisé de l'énoncé. Il porte le focus de nouveauté sur sa syllabe accentuée [ba:]. Le fait que cet élément apparaisse à la fin de l'énoncé confirme le point de vue des linguistes fonctionnalistes de l'École de Prague (Daneš, Firbas...etc.) exprimé dans le cadre de « la théorie dynamique de la communication ». Selon cette théorie, le locuteur tend très souvent à reporter le rhème à la fin de l'énoncé. Il commence d'abord par poser le thème ou l'information qui est donnée par le contexte verbal ou situationnel et qui est partagée par son allocutaire. Il expose ensuite l'élément rhématique (nouveau).

L'énoncé (3) présente un message segmenté ayant un thème (facultatif) regroupant tous les constituants qui précèdent le dernier composant [ʔaba:han] et un rhème (obligatoire) :

<b>message = (thème) + rhème</b> → rhème = noyau
--

Il s'agit d'un message segmenté comprenant un thème complexe et facultatif (qara?ʔa ʔi:sa: kita:ban ʔaba:han). C'est un thème-support et un thème-ancienne information. Son apparition dans le message est optionnelle car le locuteur peut s'en passer. Le composant [filbajt] est le centre informatif ou rhématique auquel est assignée la fonction de focus de nouveauté. Sa présence est obligatoire dans le message.

L'énoncé (5) constitue un message rhématique, c'est-à-dire un message non segmenté :

<b>message = monorhème</b> → rhème = noyau + éléments de reprise
--

Le composant [qara?ʔa] porte le focus de nouveauté car il représente le constituant qui véhicule l'information nouvelle exigée par l'allocutaire. Tous les constituants qui suivent le verbe [qara?ʔa] représentent des éléments de reprise car ils sont déjà mentionnés dans la question, mais leur présence dans la réponse est obligatoire du fait de leur lien étroit avec le verbe aussi bien sur le plan syntaxique qu'énonciatif.

Dans les énoncés (1) et (5), les composants porteurs de la proéminence prosodique, exprimée par des traits prosodiques saillants, se présentent comme des candidats à assumer la focalisation énonciative. Ils portent le focus de nouveauté puisqu'ils constituent l'apport de l'information nouvelle sollicitée. A ce propos, nous ne partageons pas le point de vue de Ahmed Moutaouakil<sup>25</sup> qui considère qu'en arabe, le focus de nouveauté ne peut pas apparaître en début de l'énoncé. Il s'agit, selon lui, d'un focus de contraste (Focus of contrast chez Dik).

---

<sup>25</sup> Moutaouakil, A. (1985) : **Les fonctions pragmatiques dans la langue arabe**, pp. 30-31 et voir aussi Moutaouakil, A. (1983) : *Le focus en arabe : vers une analyse fonctionnelle*, *Lingua* 64

Les résultats du test d'acceptabilité concernant ces énoncés infirment ce point de vue. Il s'agit bel bien, dans ces énoncés, d'un focus de nouveau.

## 5 Conclusion

Nous avons essayé dans ce travail de saisir le comportement prosodique de certains énoncés déclaratifs en A.S.M. fonctionnant dans des contextes syntaxiques et énonciatifs différents. Les résultats auxquelles nous sommes parvenu montrent bien le rôle moteur que joue la prosodie dans la transformation de la phrase en un énoncé doté d'une structure prosodique définie et comprenant un ou plusieurs composants ayant des propriétés accentuelles et des caractéristiques intonatives.

Il s'avère de notre analyse que le sujet parlant poursuit deux stratégies dans l'actualisation et l'organisation de ses expressions linguistiques : une **syntaxique** et une autre **prosodique**. Il utilise ces procédés pour convertir ses productions en structures énonciatives ayant diverses visées communicatives.

Nous remarquons, en effet, une **coopération mutuelle** entre la syntaxe et la prosodie. Les deux concourent à la transformation de l'énoncé en une structure informative pour aboutir à des fins communicatives précises. On peut parler d'une **distribution complémentaire** entre les deux plans (syntaxe / prosodie).

Il existe bien une certaine **solidarité** entre les procédés syntaxiques (brouillage) et les outils prosodiques (marquage prosodique du focus) dans la transmission du message.

Dans les énoncés, qui n'ont pas subi d'opération syntaxique, la prosodie s'est occupée, à elle seule, d'actualiser et d'organiser les composants et d'assurer leur fonctionnement énonciatif.

Les résultats de notre analyse réaffirment une de nos hypothèses de départ, à savoir la prise en compte de la triple organisation des énoncés : le plan grammatical, le plan prosodique et le plan énonciatif. Ces résultats soulignent **l'interdépendance** entre ces trois plans et éclaireissent le rôle d'**intermédiaire** que joue la structure prosodique entre l'organisation syntaxique et le fonctionnement énonciatif des énoncés.

Enfin, notre étude illustre bien le rôle prépondérant que joue **la phonétique** dans l'analyse linguistique. Il ne s'agit pas d'une branche auxiliaire mais plutôt d'un outil d'analyse probant.

## Références

- Chomsky, N. (1965) : **Aspects de la théorie syntaxique** (trad. fr.), Editions du Seuil, Paris.
- Cohen, D. (1970) : **La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique – Etudes de syntaxe historique, 23**, édition Peeters, Leuven-Paris.
- Dik, S.C. (1978) : **Functional Grammar**, Amsterdam, North-Holland.
- Ducrot, O. (1980) : **Les mots du discours**, éd. Minuit, Paris, p. 5.
- Fassi Fehri, A. (1982) : **Linguistique arabe : forme et interprétation**, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Fassi Fehri, A. (1985) : **Linguistique et langue arabe** (rédigé en langue arabe), éd. Toubkal, Casablanca.
- Feuillet, J. (1987) : *L'organisation des trois points de vue*, **B.S.L.P. 82**, p.1.

Fougeron, I. (1984) : *Le paradigme des phrases à deux composants*, **IVe Colloque de linguistique russe**, Institut d'études slaves – Université de Toulouse-Le-Mirail.

Fougeron, I. (1986) : **Analyse prosodique de la phrase assertive russe à un, à deux et à trois composants**, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris III.

Garding, E.(1993) : *On Parameters and Principles in Intonation Analysis*, **Working Papers**, **40**, pp. 25-47.

Hagège, C. (1982) : **La structure des langues**, P.U.F., Paris.

Hagège, C. (1985) : **L'homme de paroles**, Fayard, Paris.

Khairi, A. (1996) : *A propos de l'identification des catégories vides en arabe : sujet vs objet*, **Recherchs en linguistique arabe**, (préparé par A. Chouta et A. Jahfa), Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sick-Casablanca).

Kouloughli, J.E. (1975) : *Contribution à l'étude de l'accent en arabe littéraire*, **Annales de l'Université d'Abidjan**, Série H Linguistique, pp. 115-130.

Lazard, G. (1985) : *Les variations d'actance et leurs corrélats*, **Actance 1**, p. 34, CNRS (équipe RIVALC), Paris.

Leguil, A. ( 84) : *Une mutation syntaxique en français et en kabyle*, **B.S.L.P. 79 (1)**, pp. 23-324. (cité par J. Feuillet (87)).

Mawhoub, M. (2000) : **L'intonation en arabe standard moderne : étude phonétique**, thèse de doctorat d'Etat (rédigée en arabe), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad.

Moutaouakil, A. (1983) : *Le focus en arabe : vers une analyse fonctionnelle*, **Lingua 64**.

Moutaouakil, A. (1985) : **Les fonctions pragmatiques dans la langue arabe** (rédigé en arabe), Dar Attakafa, Casablanca.

Perrot, J. (1978) : *Fonctions syntaxiques, information*, **Bulletin de la Société Linguistique de Paris (B.S.L.P.) 73 (1)**, p.87.

Rossi, M. (1985) : *L'intonation et l'organisation de l'énoncé*, **Phonetica 42 (2-3)**, pp. 135-153.

Rossi, M. (1987) : *Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané*, **Etudes de Linguistique Appliquée 66**, pp. 20-48.

Rossi, M. (1999) : **L'intonation, le système du français : description et modélisation**, Ophrys, Paris.

Zahid, A. (1990) : **L'accent en arabe standard moderne : analyse acoustique, perceptive et articulatoire**, thèse de doctorat, Université de Paris 7.